

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

LE BILAN D'UNE PÉRIODE INÉDITE

Mardi 15 novembre 2022 s'est déroulée la journée de bilan d'état d'urgence sanitaire en Guyane, à l'Université. Au programme, deux tables rondes autour des décisions prises et le vécu de cette période.



Une journée coupée en deux temps forts, dédiée à l'étude du bilan de l'état d'urgence de crise sanitaire, organisée par le Tribunal administratif et le département formation-recherche (DFR) sciences économiques et juridiques de l'université de Guyane. L'idée était de partager une expérience collective, avec recul, sur cette situation inédite survenue sur le territoire.

La matinée traitait de l'aspect plus juridique. Au cours de celle-ci, Clara de Bort, directrice de l'ARS, Thierry Queffelec, préfet de la Guyane ont évoqué leurs décisions tout en essayant de rester droits dans leurs baskets et appliquer les devoirs et lois de la République. Dans leur récit, avec une touche d'intime, tous deux sont revenus sur la pression permanente vécue à la tête de leur

institution, et leur manière d'avoir traduit au gouvernement ce qui vivait ce territoire.

L'HUMANITÉ DERRIÈRE LES INSTITUTIONS

Clara De Bort a évoqué cette difficulté et sa volonté - passagère - de démissionner, car elle ne se faisait pas entendre. Elle a témoigné de ce dilemme entre trouver



un juste équilibre avec les libertés individuelles et la santé.

D'autant plus que le Covid-19, personne ne l'avait jamais croisé auparavant... La directrice de l'ARS a également insisté sur l'absence de données concernant l'évolution « phénoménale » du virus. Ce qui rendait d'autant plus complexe la façon de guider les décisions.

Pour Thierry Queffelec, c'était une question de crédibilité. C'est d'ailleurs ainsi qu'il a ouvert son discours. Arrivé en plein milieu de l'épidémie (décembre 2020) pour succéder à Marc Del Grande, il a dû s'imposer en tant que personnalité représentante de l'État français. Il évoque notamment l'accomplissement de son devoir de préfet : appliquer la loi coûte que coûte car « le droit, c'est la vérité et parfois, elle est très dure à entendre », explique-t-il.

Donc, espérant être crédible lors de son intervention, ce dernier rappelle, presque avec regrets, que le public en face « est peu nombreux. C'est un public averti, c'est presque un petit peu domage ». Mais il nuance tout de même en partageant son plaisir d'intervenir ce jour, et d'honorer le droit. En effet, organisé par le Tribunal administratif, ces échanges avaient aussi pour but de revenir sur ce que le droit est capable de réaliser et à quel point il peut évoluer.

UN PUBLIC AVERTI

Lors des prises de décision, particulièrement au niveau des confinements et couvre-feu, une partie de la population guyanaise n'a pas adhéré. Mais aujourd'hui, le public présent a également sa vision de la gestion de la crise, comme cet étudiant qui a souhaité rester anonyme : « Non, je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qu'ils racontent, mais ce sont leurs choix et leurs responsabilités ». Grâce à cette journée, ce dernier a pu mieux saisir l'importance de certaines décisions, bien qu'elles ne lui aient pas plu au moment présent, évoque-t-il de nouveau.

Pour d'autres, fraîchement arrivés sur le territoire après la crise, ces témoignages de différentes institutions ont pu leur permettre de mieux comprendre les difficultés du territoire, avec un œil local et non national. C'est le cas de Nathalie : « On a pu se projeter », confie la magistrate, totalement convaincue par ces échanges.

Dayann Hegesippe, rapporteur public pour le Tribunal administratif, reconnaît comprendre les difficultés rencontrées par le Préfet et l'ARS au niveau des prises de décisions à Paris. « On aurait pu s'attendre, par rapport à leur fonction, à un discours un peu feutré...

Et là, je trouve qu'ils ont pris des risques, qu'ils ont dit des choses qui les concernaient de manière un peu plus privée », analyse-t-il.

L'après-midi, lui, était dédié aux témoignages d'un gérant d'entreprise et de Michel-Ange Jérémie, président de l'Association des Maires de Guyane (AMG), portant sur la réalité du terrain et la faisabilité de certaines obligations. Cette journée a permis de mieux cerner les leçons retenues, les échecs et réussites. Alors que le Covid-19 repart à la hausse sur le territoire, la Guyane sera-t-elle prête et organisée pour une nouvelle crise majeure (climatique) ? ■

